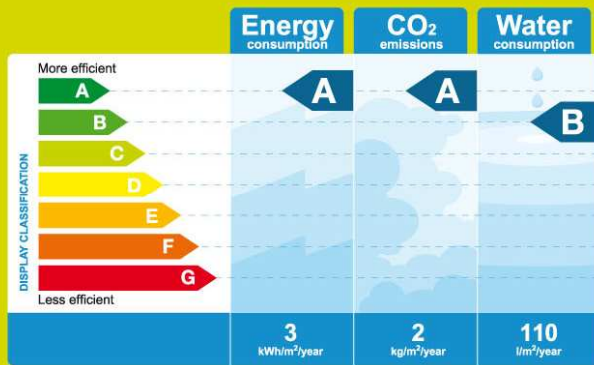




European  
Municipal Buildings  
Climate Campaign



## Campagne Display®

Enquête sur l'état des lieux de l'affichage  
des performances énergétiques des  
bâtiments publics en France



**Enquête réalisée par**

Energie-Cités

Peter Schilken

Ian Tuner

Pierre Escolar

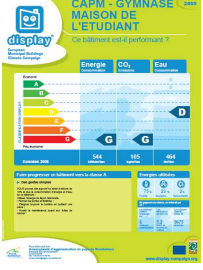
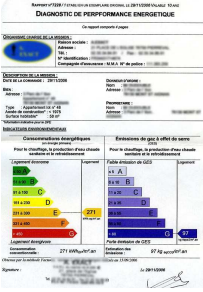
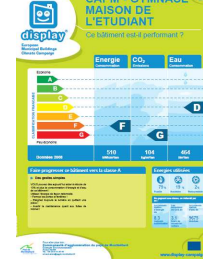
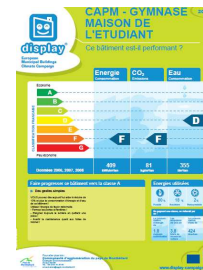
Graziella Demarey (ALME Mulhouse)

Et le club d'utilisateurs Display® en France

## 1. Introduction

Suite à l'obligation d'afficher le diagnostic de performance énergétique (DPE) dans les bâtiments publics, l'équipe Display en collaboration avec le club des utilisateurs Display a mené une enquête dans le but d'établir un état des lieux de la situation en France. Notre objectif est en effet de recenser les différentes actions mises en place par les autorités locales françaises participantes à la campagne européenne Display®.

Cette enquête est basée sur un questionnaire en ligne pour lequel nous avons reçu 52 réponses, soit plus du tiers des collectivités qui participent à la campagne Display et qui ont enregistré des bâtiments (rappel au lancement du questionnaire : 149 collectivités étaient engagées dans la campagne et parmi elles 137 avaient enregistré des bâtiments). Sans préjuger de la représentativité de ces données au niveau national, le taux de réponse assez élevé nous garanti un éventail de données intéressant. D'après nos estimations, ce questionnaire couvre 15% de la population française.

<p><b>Display :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancé depuis 2004.</li> <li>- Non obligatoire et peut être affiché dans tous les bâtiments publics.</li> <li>- Prend en compte la consommation de l'année précédente.</li> <li>- Il n'est pas nécessaire de faire appel à une personne certifiée.</li> <li>- Le poster Display peut être affiché tous les ans.</li> <li>- Intégration de la correction climatique et de la consommation d'eau.</li> <li>- Le principal atout de Display est qu'il propose des recommandations pour l'amélioration visibles sur le poster.</li> </ul>	
<p><b>DPE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette obligation d'affichage du DPE a lieu depuis janvier 2008.</li> <li>- Obligatoire dans les bâtiments publics de plus de 1000m<sup>2</sup> SHON, recevant du public et classés ERP 1 à 4.</li> <li>- Moyenne de la consommation des 3 années précédentes.</li> <li>- Il faut faire appel à un diagnostiqueur certifié.</li> <li>- Valable 10 ans</li> <li>- Ne prend pas en compte la correction climatique et la consommation d'eau.</li> <li>- Recommandations non visibles sur la page principale.</li> </ul>	
<p><b>DPE/Display annuel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cet outil a été lancé au moment de l'entrée en vigueur du DPE</li> <li>- Adaptation de Display à l'outil de calcul du DPE</li> <li>- Consommations de l'année précédente.</li> <li>- Il n'est pas nécessaire de faire appel à une personne certifiée.</li> <li>- Mis à jour tous les ans.</li> <li>- Intégration de la consommation d'eau (la rigueur climatique n'est pas intégrée!).</li> </ul>	
<p><b>DPE/Display triannuel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cet outil a été lancé au moment de l'entrée en vigueur du DPE</li> <li>- Adaptation de Display à l'outil de calcul du DPE</li> <li>- Consommations des 3 années précédentes.</li> <li>- Il n'est pas nécessaire de faire appel à une personne certifiée.</li> <li>- Peut être mis à jour tous les ans.</li> <li>- Intégration de la consommation d'eau.</li> </ul>	

La campagne Display, qui a été lancée depuis 2004, met à disposition des collectivités un outil en ligne permettant d'évaluer les performances énergétiques de leurs bâtiments afin de les afficher (poster Display) de façon plus communicante qu'avec le DPE. Cet affichage est une action volontaire des collectivités.

L'affichage du diagnostic de performance énergétique (DPE) a été rendu obligatoire depuis le 2 janvier 2008 pour certains bâtiments publics. Le poster DPE réglementaire reste donc le seul moyen d'afficher les performances énergétiques des bâtiments dans les règles. Le poster Display ne remplace nullement l'affichage du DPE mais il est complémentaire.

Depuis cette obligation d'affichage du DPE, Display s'est adapté en créant les posters DPE/Display annuels et triannuels. L'outil de calcul de ces posters utilise la même base que le DPE et permet d'avoir un suivi plus régulier des consommations. En effet, le poster DPE réglementaire est valable 10 ans, alors que le poster DPE/Display annuel est renouvelé chaque année. Le poster DPE/Display triannuel, quant à lui, prend en compte la moyenne des consommations des trois dernières années et peut aussi être renouvelé tous les ans.

## 2. Etat des lieux

Les collectivités ayant répondu à cette enquête sont de toute taille et échelle de territoire : on trouve des petites communes inférieures à 1 000 habitants, des communes de 200 000 habitants, des communautés de communes, des communautés urbaines, des Conseils régionaux avec 2 500 000 habitants... Nous avons donc un large panel d'étude, et il en est de même pour le nombre de bâtiments des collectivités (allant de 5 à 1500 bâtiments par collectivité et pas forcément proportionnel au nombre d'habitants).

Parmi ces bâtiments, certains sont soumis à l'obligation d'affichage du DPE. L'affichage de posters Display peut couvrir tous les autres bâtiments et rester un outil complémentaire au DPE. Un point important à souligner est qu'un nombre conséquent de collectivités (**17%**) **ne savent pas vraiment combien de leurs bâtiments sont soumis au DPE**. Ces bâtiments représentent environ le quart des bâtiments des collectivités (bien sur, nous n'avons pas inclus dans le total les réponses des collectivités qui ne savent pas combien de bâtiments sont soumis au DPE). On obtient donc **1 887 bâtiments soumis au DPE** (dont 66% sont enregistrés dans la base de données Display) sur les 11 073 recensés par le questionnaire.

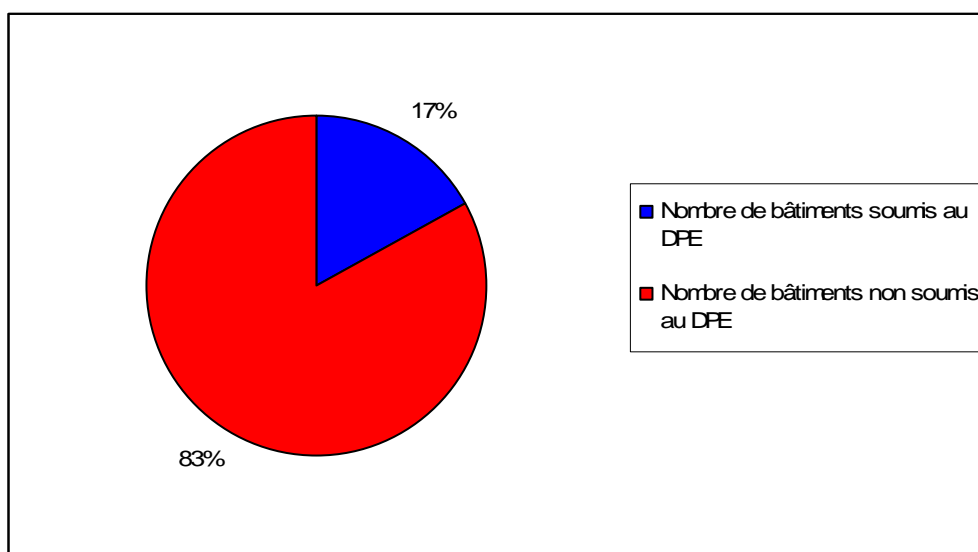
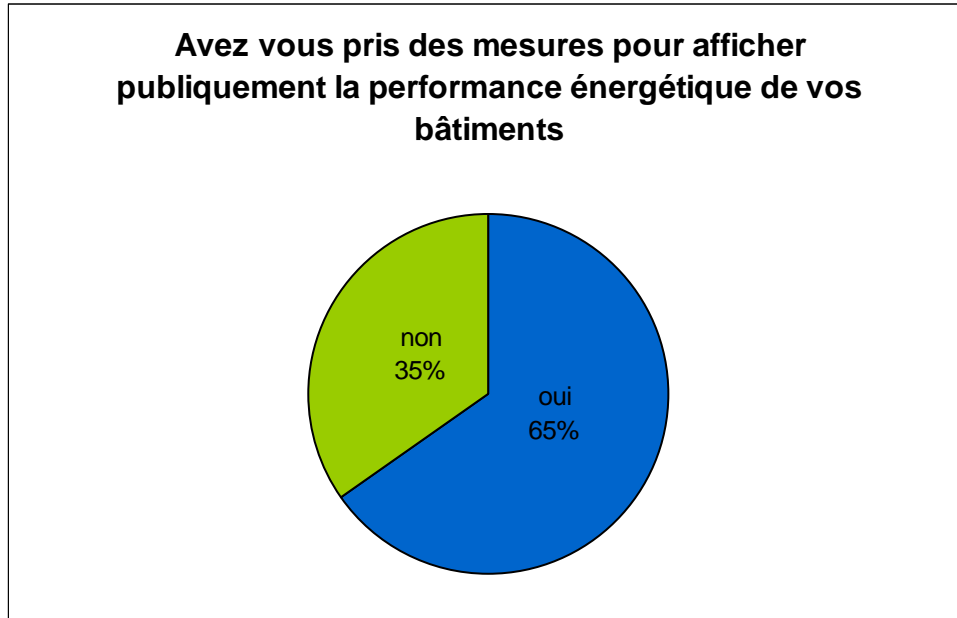


Figure 1 : Pourcentage de bâtiments soumis au DPE

Dans un premier temps, nous nous intéressons à la proportion de collectivités qui ont pris des mesures pour afficher publiquement la performance énergétique de leurs bâtiments. Nous voyons alors que parmi les membres de Display, 65% (c'est-à-dire 34 collectivités sur 52) des collectivités ont affiché les performances énergétiques de leurs bâtiments que ce soit par l'intermédiaire de posters Display, DPE/Display annuel, DPE/Display tri-annuel ou DPE.



**Figure 2 : Collectivités affichant des performances énergétiques des bâtiments municipaux**

Le graphique ci-dessous donne les années à partir desquelles les collectivités ont mis en place des actions pour l'affichage des performances énergétiques. On peut voir qu'une campagne de ce type a vraiment intégré les programmes des collectivités seulement vers 2006 avec 21% des collectivités. Cependant, quelques organisations s'étaient déjà lancées dans ce projet en 2004 et 2005 mais elles n'étaient pas nombreuses. Enfin c'est en 2008 avec l'apparition de l'obligation d'affichage du DPE dans les bâtiments publics que l'on observe le plus grand nombre de collectivités actives (32%).

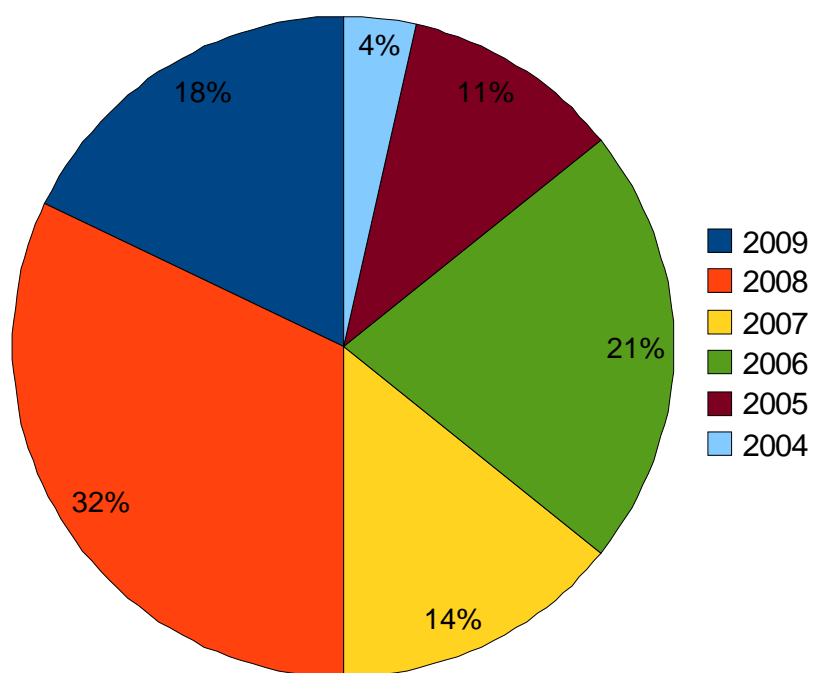


Figure 3 : Année du premier affichage

### 3. Affichage et années

Différents types de posters ont été affichés, parfois simultanément. Les collectivités ont majoritairement (72% d'entre elles) choisi la méthode Display. 31% des collectivités ont affiché les posters DPE. Les posters DPE/Display annuels ont été affichés par 12% des collectivités ainsi que les posters DPE/Display triannuels. Cependant, ce type d'affichage étant encore récent, ces chiffres vont certainement augmenter.

Ces chiffres ne font pas un total de 100% car il était possible pour les collectivités de répondre à plusieurs choix. En effet, certaines collectivités faisaient un affichage Display jusqu'à l'apparition de l'obligation d'affichage du DPE. Puis elles ont laissé Display de côté pour faire seulement l'affichage DPE, ou bien certaines ont gardé l'affichage Display en complément du DPE. On obtient alors un total qui est forcément supérieur à 100%.

On peut remarquer que pour les deux tiers des collectivités ayant répondu, l'affichage concerne moins de 10 bâtiments. Seules 7 ont affiché dans plus de 30 bâtiments.

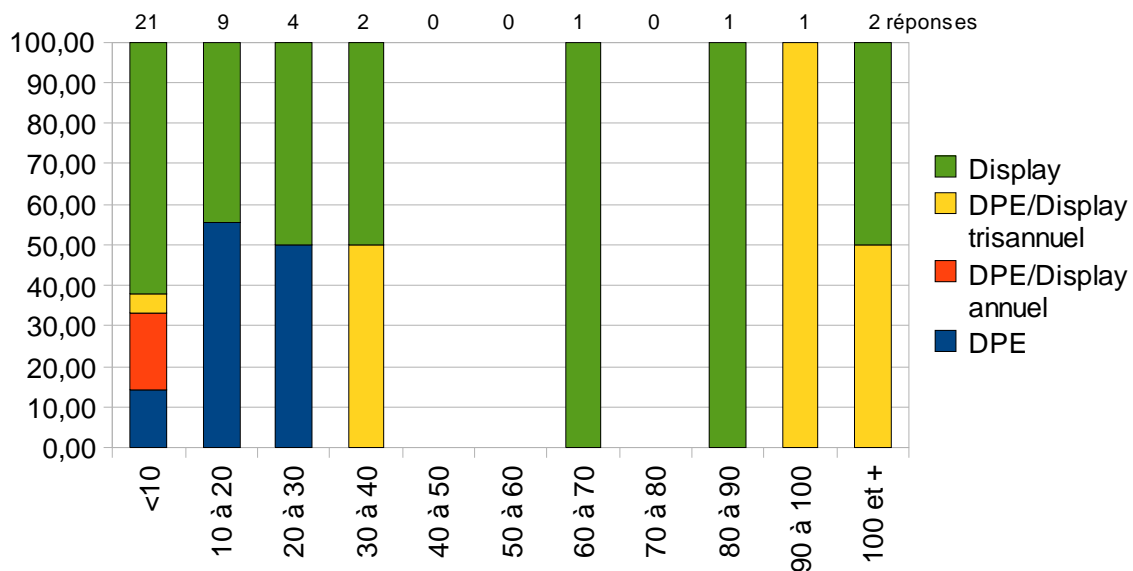


Figure 4 : Répartition des affichages par nombre de bâtiments

Comme on peut le voir sur ce graphique, les posters DPE ont été affichés seulement dans moins de 30 bâtiments dans chaque collectivité ; en majorité sur 10 à 20 bâtiments. Les posters DPE/Display annuels ont été affichés dans moins de 10 bâtiments à chaque fois. Par contre, les posters Display ont été affichés dans un nombre conséquent de bâtiments ; en effet, 4 collectivités sur 23 ont affiché les posters Display dans plus de 30 bâtiments. Cela devient intéressant aussi pour les posters DPE/Display triannuels car 2 collectivités sur 4 ont affiché ces posters dans plus de 90 bâtiments ce qui montre l'affichage massif de ces bâtiments pour pouvoir bien les comparer avec le DPE réglementaire (une fois qu'il sera mis en place, ce qui n'est pas toujours le cas).

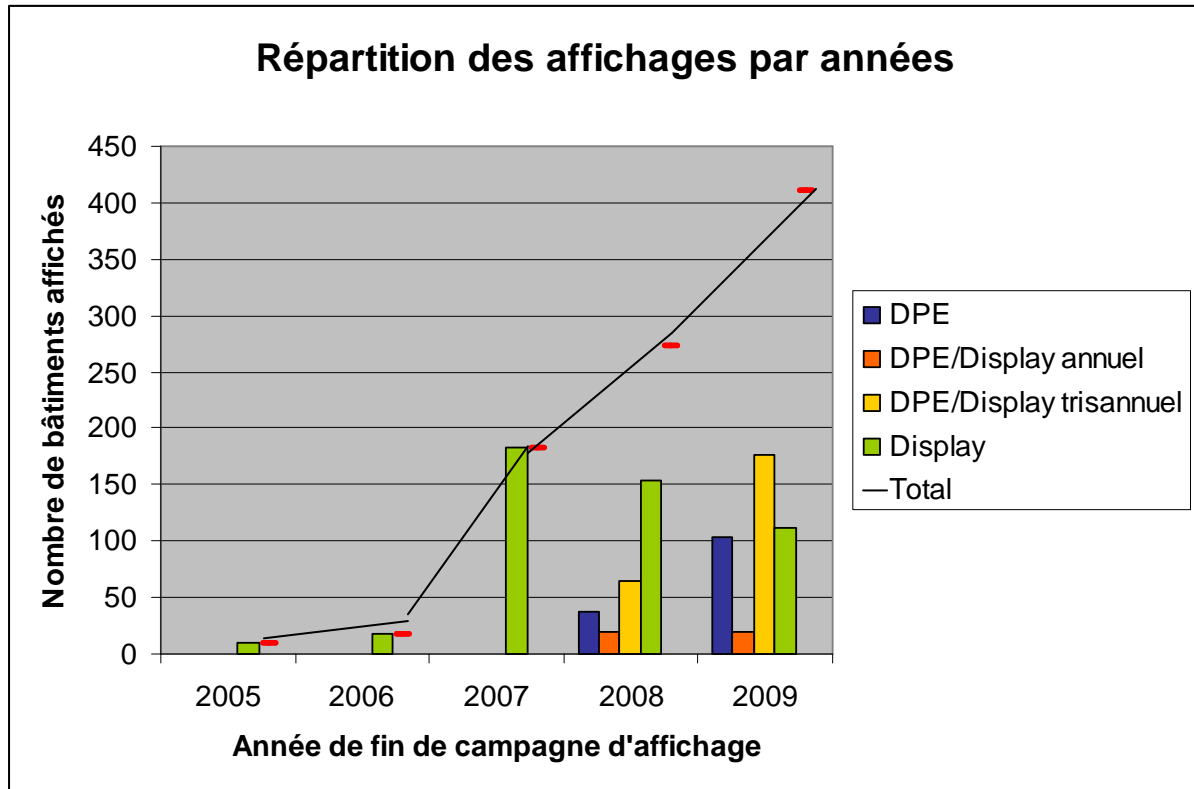


Figure 5 : Répartition des affichages par année

La Figure 5 montre tout d'abord une très bonne progression générale du nombre de posters affichés quelque soit leur type (DPE, DPE/Display annuel, DPE/Display triannuel, Display) depuis 2007.

En même temps, on voit bien la forte progression de l'affichage des posters DPE/Display triannuels qui semblent pour les collectivités locales bien appréciés comme alternative au DPE. On constate aussi un recul de l'utilisation des posters Display à partir de 2008, c'est-à-dire depuis l'entrée en vigueur du DPE qui a pris plus d'importance à ce moment là. Cependant, les posters Display affichés en 2009 restent en nombre supérieurs aux posters DPE affichés la même année, ce qui montre que les collectivités préfèrent l'outil Display que le poster DPE. Pour la dernière année, nous pouvons aussi remarquer que les posters DPE/Display triannuels sont les plus choisis par les villes.



#### 4. Communication et contraintes

Pour les collectivités qui ont eu la volonté d'afficher les performances énergétiques de leurs bâtiments, cet affichage a eu lieu en grande partie (75%) sur tous les types de bâtiments, aucun critère n'a été influant pour la pose des posters. Un point qui ressort de cette enquête est qu'aucune collectivité n'a décidé d'afficher uniquement pour les bâtiments bien classés (de A à D). Certaines collectivités n'ont affiché seulement là où il leur était possible de récupérer les données correspondantes aux calculs (possibilité des compteurs, obtention des informations,...).

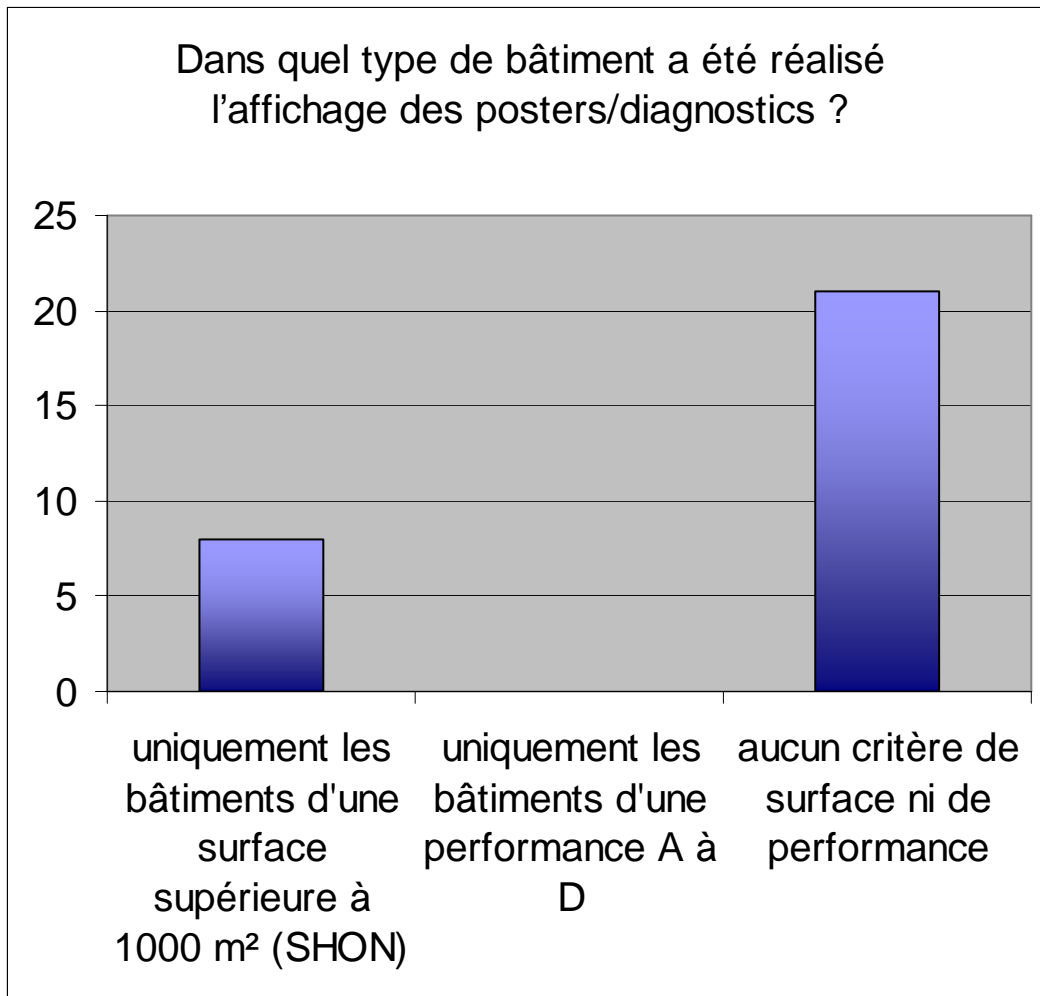


Figure 6 : Critères d'affichage (28/34 réponses)

Quelle place ont donné les collectivités à la communication autour de cet affichage ? 53% des collectivités ont accompagné leur affichage par une campagne de communication. Ce chiffre, qui peut paraître faible, est principalement dû au manque de ressources humaines qui concerne 83% des collectivités. 25% des villes ont rencontré des difficultés pour afficher dans des bâtiments non performants, ce qui est surprenant car en contradiction avec la réponse à la question 4b. Par contre un point positif est qu'en majorité, ces collectivités ne semblent pas manquer de financements (8% seulement) ou d'information pour mener une campagne de communication (17%). Pour le quart des collectivités n'ayant pas fait de communication, le volet communication est encore en projet.

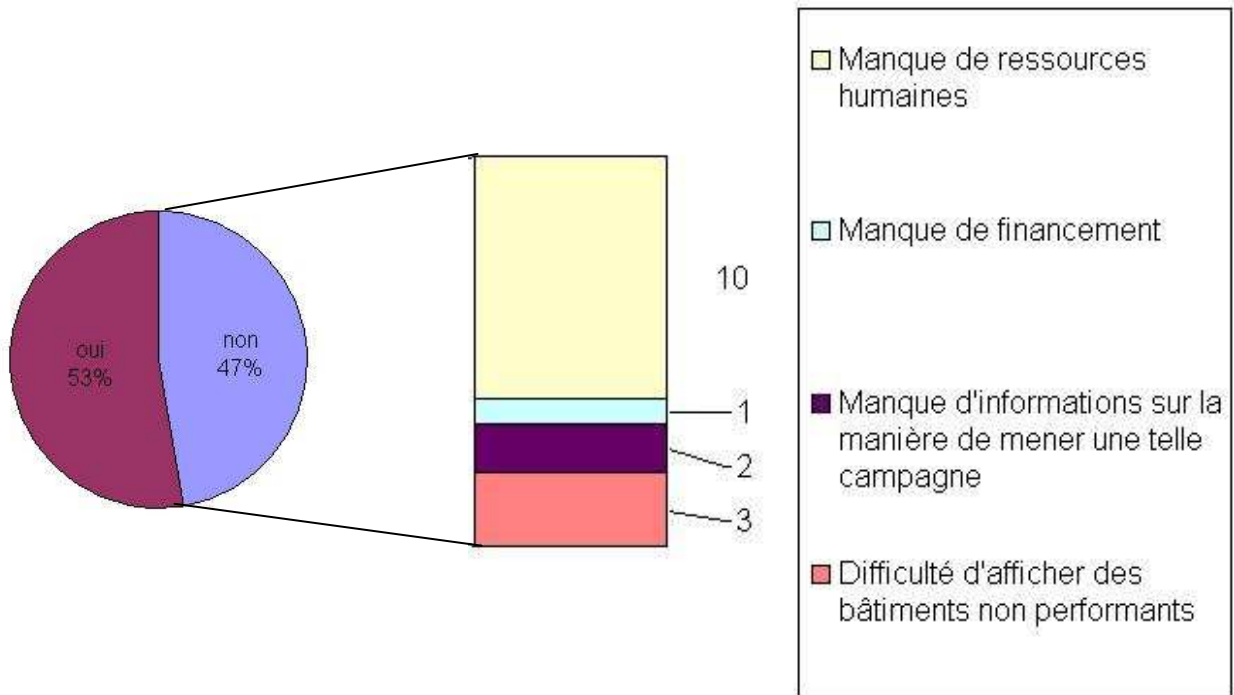


Figure 7 : Avez-vous déjà réalisé une campagne de communication locale autour de cet affichage? Si non, pourquoi ? (12 réponses)

## 5. Contraintes liées à la mise en place d'affichage

Cette partie concerne maintenant toutes les collectivités, qu'elles aient pris des mesures pour l'affichage ou non.

La difficulté de mener une campagne d'affichage et de communication autour de la performance énergétique des bâtiments est principalement due, encore une fois, au manque de moyens humains. En effet, 80% des collectivités ayant répondu à l'enquête rencontrent des difficultés à engager des personnes à temps plein pour organiser leurs campagnes. C'est un point crucial. Il semblerait aussi que 31% des collectivités aient des difficultés politiques pour lancer des procédures de ce type. Apparemment, le côté économique et financier n'est pas un facteur qui pose énormément de problème si on regarde les chiffres : seulement 8 sur 29, c'est-à-dire 27% des collectivités ont éprouvé des difficultés sur ce plan.

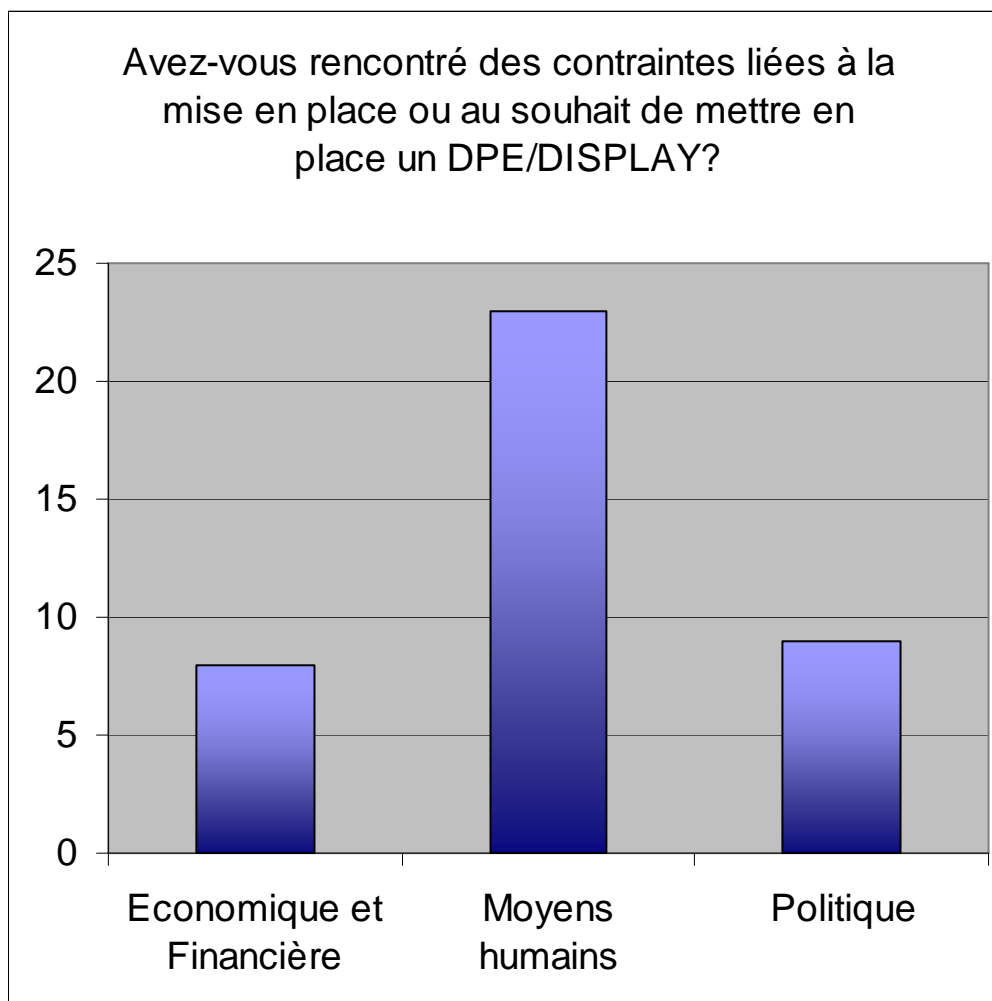


Figure 8 : Contraintes liées à la mise en place d'un DPE/Display ? (29 réponses)

## 6. Finances / Budgets

Pendant l'élaboration du DPE, beaucoup de villes ont exprimé leur mécontentement à propos des coûts engendrés par la mise en place du DPE, notamment les prestations du diagnostiqueur. Avec ce questionnaire, on a cherché à avoir un ordre de grandeur des budgets que les villes consacrent aux campagnes de ce type.

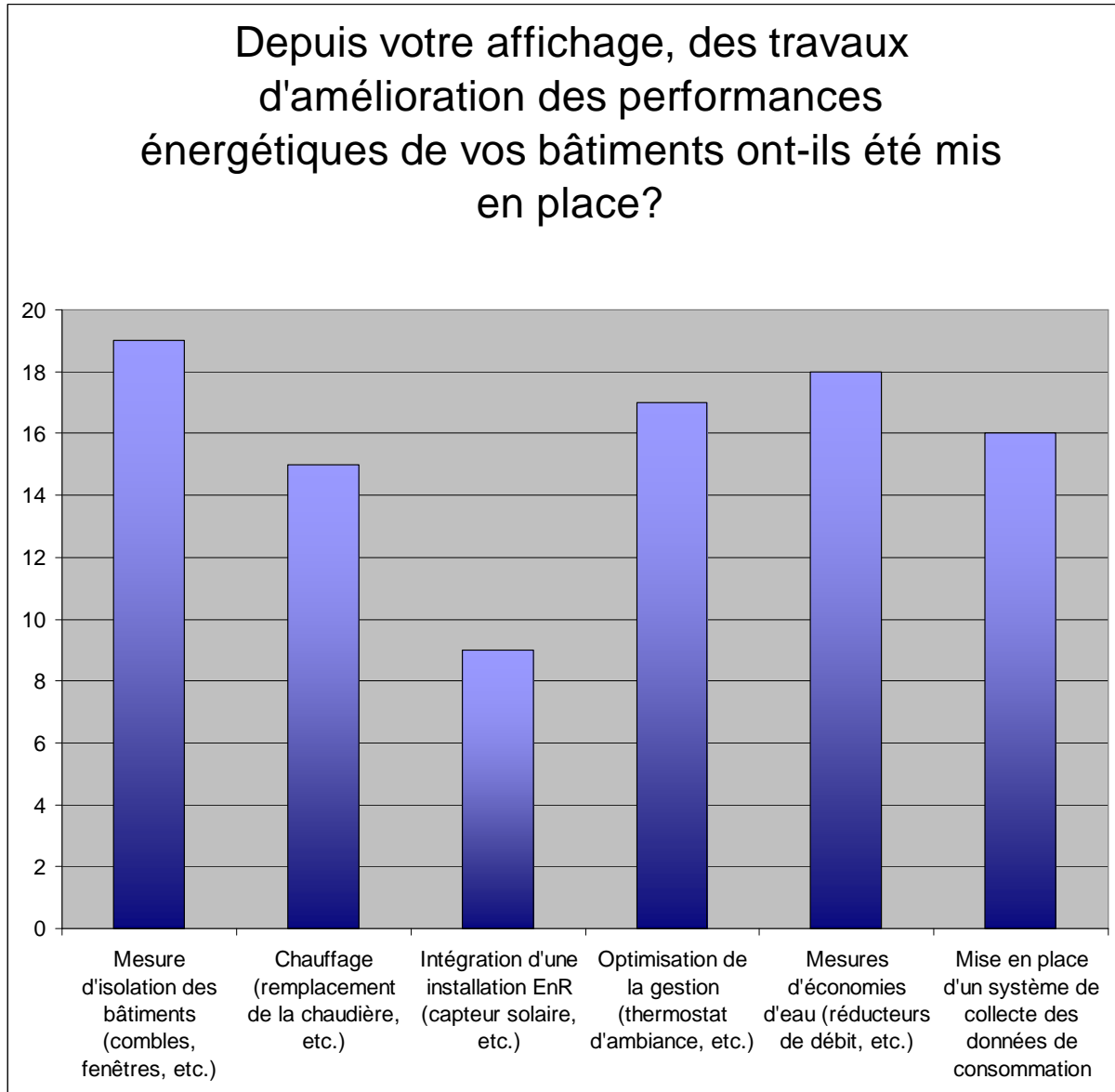
Les budgets concernant l'affichage de posters DPE, Display, varient beaucoup d'une ville à l'autre. Ils peuvent aller de rien à près de 2 000 € par bâtiment. On voit ainsi les collectivités qui souhaitent vraiment s'investir sur le projet en débloquant un budget spécialement pour l'affichage des performances énergétiques de leurs bâtiments.

Pour ce qui est du budget pour la communication de ces affichages, beaucoup de collectivités ne savent pas trop quel budget y accorder, plus de la moitié n'y accordent même aucun budget (54% des collectivités ayant répondu). Par contre les moyens mobilisés peuvent aussi atteindre 75 000 € par an pour la ville de Lille, à titre d'exemple.

Même constat par rapport au budget mis à la disposition pour la réhabilitation des bâtiments, certaines collectivités n'ont aucun budget, alors que d'autres arrivent à débloquer des sommes très importantes. C'est le cas de la ville de Lille (plus de 1000 bâtiments) qui est prête à investir 18 millions d'euros entre 2009 et 2014 pour les travaux d'économie d'énergie dans ses bâtiments. Certaines collectivités telles que Nantes Métropole (60 bâtiments), la Communauté Urbaine de Dunkerque (20 bâtiments) ou le Conseil Régional du Centre (102 lycées) débloquent des budgets annuels de l'ordre de 100 000 € à 250 000 €. D'autres annoncent des budgets en pourcentage, comme par exemple 10% du budget d'investissement de la ville par an pour Echirolles.

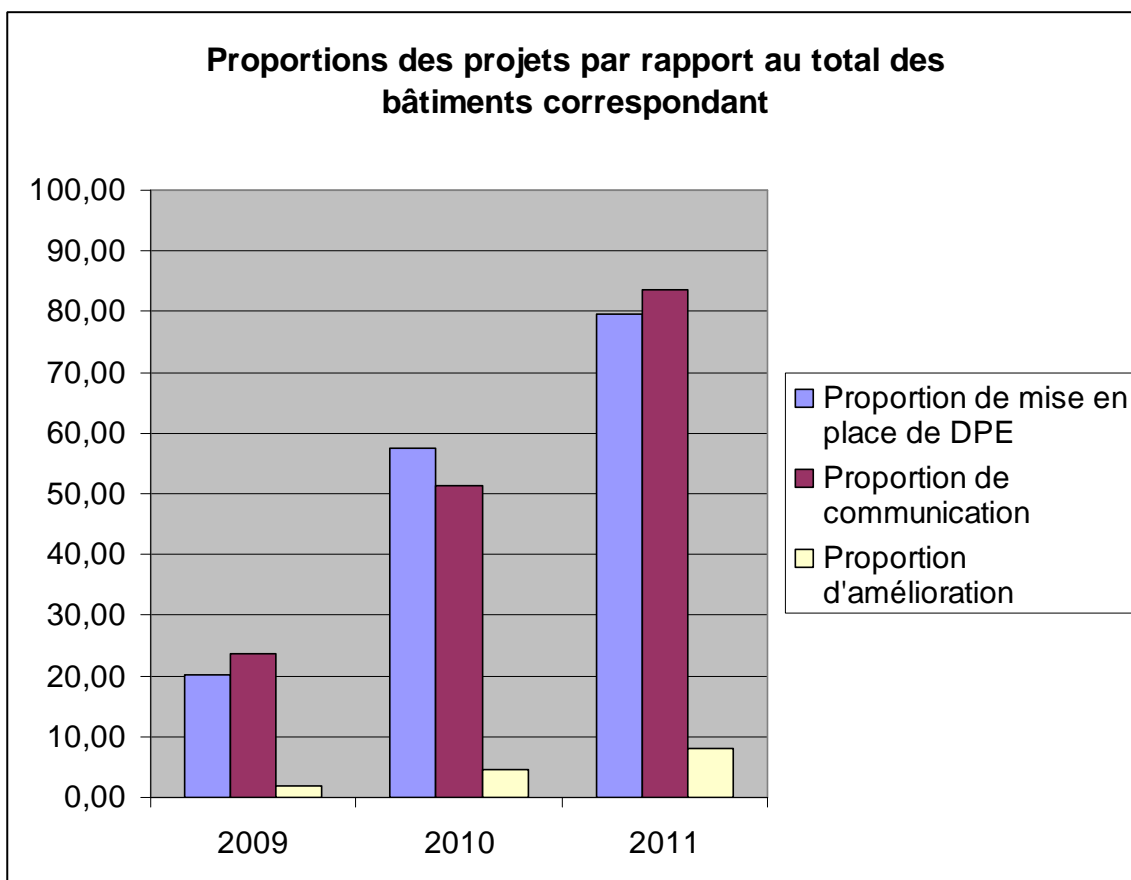
Le Conseil Régional du Centre est entrain de négocier un futur contrat de performance énergétique qui porte sur 18 lycées et permettrait d'investir (et de faire financer en partie les travaux par l'opérateur qui fera ces travaux) entre 40 et 60 millions d'euros pour abaisser les consommations de l'ordre de 30 %.

Depuis l'affichage des performances énergétiques des bâtiments, beaucoup de collectivités ont essayé d'organiser des travaux pour améliorer la gestion et réduire la consommation d'énergie dans leurs bâtiments. En effet, une grande majorité des collectivités (69%) ont renforcé l'isolation de leurs bâtiments mal classés afin de remédier au problème. La seconde action la plus réalisée est l'optimisation de la gestion des consommations d'énergie (avec la mise en place de thermostats d'ambiance, de détecteurs de présence, d'ampoules basse consommation) à égalité avec la mesure d'économie d'eau (62% des collectivités). Puis viennent ensuite les travaux concernant le chauffage et le système de collecte des données de consommation (55%). Puis en dernier, l'intégration d'énergies renouvelables, mais avec quand même 35% des collectivités qui ont fait ce choix, ce qui reste un chiffre impressionnant. De plus, la plupart des collectivités ont fait au moins deux ou trois de ces améliorations.



**Figure 9 : Travaux d'amélioration des performances énergétiques réalisés (28 réponses)**

## 7. Projets d'avenir



On voit ici qu'en 2009, 20% des bâtiments soumis au DPE auront un affichage DPE, et ce chiffre va augmenter pour aller jusqu'à près de 80% en 2011.

Pour la communication, 84% des bâtiments soumis au DPE auront fait l'objet d'une communication d'ici 2011. Pour ce qui est des projets d'amélioration, les pourcentages sont reportés par rapport au total des bâtiments, c'est pourquoi ils paraissent plus faibles. Cependant, on peut voir que d'ici 2011, 8% des bâtiments auront été améliorés au niveau de leurs performances énergétiques.

### 2009

2009	Nombre de bâtiments	Proportion du total des bâtiments
Mettre en place un DPE	460	4,38%
Améliorer les performances énergétiques des bâtiments	200	1,90%
Total des bâtiments des collectivités ayant répondu	10512	

**Figure 10 : répartition des projets pour 2009**

## Conclusion :

Cette enquête met en lumière les enseignements suivants :

- Parmi les collectivités participantes à la campagne européenne Display®, une majorité a déjà pris conscience de l'enjeu d'une telle campagne et a pris des mesures pour l'affichage des performances énergétiques.
- **Les utilisateurs des posters Display ont une longueur d'avance !** Ils se sont lancés plutôt dans un vaste affichage et ils ont aussi bien affiché des posters dans les bâtiments énergivores que dans les bâtiments performants ou des bâtiments de SHON inférieure à 1 000 m<sup>2</sup>.
- L'affichage a été accompagné d'une campagne de communication dans plus de la moitié des collectivités.
- Le principal problème rencontré pour la mise en place d'une campagne de communication est le manque de ressources humaines (c'est un facteur clé qui est ressorti clairement à plusieurs reprises).
- Les collectivités qui ont choisi de mettre en place une campagne d'affichage l'ont fait principalement par l'intermédiaire des affiches Display ou par l'affichage du DPE dans les bâtiments où il est obligatoire.
- Les posters DPE/Display annuels et triannuels commencent à remplacer le poster Display.

Suite à cette campagne d'affichage, les collectivités ont généralement entrepris des travaux de sorte à améliorer la performance énergétique des bâtiments et réduire la consommation d'énergie et d'eau (mesure d'isolation, optimisation de la gestion, mesure d'économie d'eau). Certaines collectivités sont prêtes à débloquer un budget significatif pour cette campagne d'affichage.

Il faut noter que les villes ont l'intention d'intensifier leurs campagnes de communication d'ici à 2011.

## Etape suivante

Il nous paraît utile de pouvoir étendre ce questionnaire à des collectivités locales qui ne sont pas membres de Display afin de pouvoir comparer les résultats. On pourrait envisager de faire remplir ce questionnaire à des villes engagées dans une démarche de Plan Climat Energie Territorial (PCET) et à des villes Energie-Cités non adhérents à Display.

[www.display-campaign.org](http://www.display-campaign.org)

Intelligent Energy  Europe



La Campagne Display est le fruit de l'engagement de centaines de participants. Elle est cofinancées par la programme EIE au travers du projet « CYBER Display »